



**Le Syndicat.  
Die Gewerkschaft.  
Il Sindacato.**

Conférence de presse Unia/USS « Programme conjoncturel: lutte contre le chômage »,  
20 janvier 2009

## **Redresser la barre: garantir les emplois – encourager la formation continue**

Andreas Rieger, coprésident d'Unia

**Nous allons vers une grave crise économique. Comme dans toute crise, ce sont surtout les travailleurs qui risquent de devoir payer les pots cassés, par des licenciements, la dévalorisation de leurs qualifications ainsi que des baisses de salaire et plus généralement de revenu global. Unia a donc défini trois priorités pour la crise: l'emploi, la sécurité sociale et la garantie des revenus. Aujourd'hui, nous présentons avec l'USS des propositions concrètes visant à garantir durablement les emplois: nous exigeons un programme d'investissements et une offensive en faveur de la formation continue.**

### **1. Programme d'investissements publics en faveur de l'emploi et de la reconversion écologique**

De l'avis général, l'économie sera en récession durant les deux années à venir et le cap des 200 000 chômeurs sera rapidement franchi, si personne ne redresse la barre. D'un côté, il incombe aux employeurs d'agir. Ils ne peuvent se contenter de licencier aujourd'hui du personnel, après avoir réalisé des affaires en or et constitué des réserves au cours des dernières années. Mais d'un autre côté, il incombe aussi à l'Etat de redresser la barre.

La menace s'étend à toute l'économie, y compris l'économie nationale. Si en 2008, l'emploi n'a encore plongé ni dans la construction, ni dans l'artisanat, l'appréciation des perspectives commerciales s'est toutefois détériorée. Et au printemps 2009, l'emploi n'augmentera pas comme d'habitude. Le chômage touchera également la construction et l'artisanat. Il s'agit donc ici de redresser la barre à temps, en lançant un programme d'impulsions qui soutienne également d'autres branches.

Si nous voulons empêcher une chute des commandes dans l'économie nationale, un programme d'investissements équivalent à au moins un point du PIB (5 milliards de francs) s'impose. Il est désormais incontesté que les impulsions étatiques déploient un effet de levier maximal là où les investissements aboutissent directement à des mandats de travail dans le pays. Tel est précisément le cas des investissements dans les infrastructures et dans le bâtiment en Suisse, lorsqu'ils sont anticipés et vont au-delà des investissements qu'auraient sinon effectués l'Etat et les particuliers. Comme le confirme l'analyse du KOF, chaque franc investi aboutit à une impulsion de Fr. 1,60. Grâce à cet effet multiplicateur, les investissements publics visant à maintenir les emplois, voire à en créer de nouveaux en Suisse, sont bien plus efficaces que les baisses fiscales en particulier, qui ne stimulent que faiblement la consommation, sans guère créer d'emplois en Suisse. Nous avons par conséquent mis au point, conjointement avec l'USS, un paquet de projets prêts

pour une réalisation anticipée, et nous exigeons de la Confédération qu'elle adopte au plus vite un programme d'investissements dans ce sens:

### **Transports publics**

- Projets d'infrastructures des CFF ( 616 mio CHF)
- Petites gares (projet VISTA) ( 29 mio CHF)
- Réduction du bruit ( 770 mio CHF)
- Assainissement des ponts, tunnels et passages à niveau ( 500 mio CHF)
- Programmes pour les agglomérations (1800 mio CHF)

La Confédération devra soutenir à hauteur de 50 % les projets réalisés dès 2010.

### **Prévention des dangers naturels**

- Meilleure protection contre les inondations, les crues et les avalanches (1200 mio CHF)

### **Bâtiments**

- Assainissement des bâtiments publics (1400 mio CHF)
- Bonus de 15 % (projets misant sur les énergies renouvelables: 20 %) pour 2009/10
- Constructions civiles ( 480 mio CHF)

### **Crèches-garderies**

- Incitation financière et bonus à la formation ( 225 mio CHF)

**Un tel programme, coûtant 5 milliards à la Confédération, déclencherait 7 milliards de francs d'investissements directs possédant eux-mêmes un facteur d'env. 1,6.**

Notre programme d'investissements se concentre sur la conservation et l'extension des transports publics, sur une meilleure prévention des dangers naturels, sur un assainissement écologiquement judicieux des bâtiments publics, ainsi que sur le développement et l'encouragement des structures d'accueil extrafamilial des enfants. Il s'agit aussi bien d'investissements supplémentaires que de la réalisation anticipée des projets existants. Le Conseil fédéral doit prendre des mesures afin de réaliser lui-même ces investissements ou d'encourager les investissements d'autres acteurs. Pour soutenir la conjoncture, il faudrait ainsi lancer en Suisse des investissements de l'ordre de 7 milliards de francs. Les cantons et les communes doivent aussi suivre le mouvement.

Ce programme d'investissements vise à moderniser les infrastructures publiques ainsi que les bâtiments publics. Les problèmes environnementaux (changement climatique) exigent des investissements substantiels dans les transports publics, ainsi qu'une utilisation efficace de l'énergie – y compris dans les écoles, les hôpitaux et les bâtiments administratifs.

Ce programme d'investissements garantit des emplois, notamment dans les branches suivantes:

- construction et artisanat
- fournisseurs industriels: construction métallique, installations de l'industrie des machines et des équipements électriques, matériaux de construction
- planification et gestion de projets
- services aux entreprises (nettoyages, sécurité, assurances, etc.).

Selon l'étude du KOF, les retombées positives sur l'emploi pourraient aller jusqu'à 20 000 postes de travail par an (pour un volume d'investissement de 5 milliards).

A cela s'ajoute l'effet bénéfique pour l'emploi du soutien aux structures d'accueil de la petite enfance.

## **2. Formation continue et réduction de l'horaire de travail (chômage partiel), à la place de licenciements et d'une déqualification professionnelle**

La Suisse dispose notoirement d'une main-d'œuvre de premier choix, qui a permis d'améliorer la productivité au cours des dernières années. Mais nous savons aussi que la Suisse investit trop peu dans le perfectionnement professionnel, bien moins que d'autres pays, alors même que cet enjeu devient stratégique sous l'effet de l'accélération du changement. La formation continue payée est principalement destinée au personnel déjà hautement qualifié. Les travailleurs moins qualifiés ou n'ayant effectué qu'un apprentissage suivent beaucoup moins de formation continue et, bien souvent, ils doivent encore la financer de leur propre poche.

En période de crise, la formation continue est une clé déterminante pour anticiper dans quelle position se trouveront ensuite l'économie et les travailleurs, meilleure ou moins bonne. Pendant la crise, les qualifications professionnelles risquent de se dévaluer en raison du chômage, du découragement et de l'évolution des exigences. Aussi exigeons-nous **la réduction de l'horaire de travail (chômage partiel) et des possibilités de formation continue, en lieu et place des licenciements!**

**La Suisse a besoin d'une offensive massive en faveur de la formation continue. Et cela aujourd'hui, pas après deux ans de crise ou davantage.** Les crises antérieures ont permis d'acquérir des expériences sur ce terrain, auxquelles on pourrait se référer. Par exemple pour les projets réalisés à l'initiative des syndicats: cours de langue au niveau de branche et projets de perfectionnement professionnel (projet «Hiver»: qualifications des maçons durant la saison morte). Toutefois aujourd'hui, une offensive sur le terrain de la formation continue ne doit plus se limiter à des projets pilotes, mais inclure des offres à large échelle, destinées aux milliers de personnes concernées par le chômage partiel. L'assurance-chômage ne doit pas jouer ici un rôle de frein, en avançant des arguments d'épiciers. Les écoles des métiers publiques, les hautes écoles spécialisées ainsi que les partenaires sociaux ont eux aussi un rôle à jouer en la matière.

**Des cours de rattrapage pour le personnel peu qualifié doivent être prévus.** En début de crise déjà, le scénario des précédentes crises se répète: les travailleurs les moins qualifiés sont les premiers touchés. D'où la nécessité de mettre aujourd'hui à leur disposition des cours de rattrapage, allant de cours pour combattre l'illettrisme à d'autres débouchant sur un diplôme de formation professionnelle au sens de la loi fédérale sur la formation professionnelle. En outre la Suisse a fait venir de l'étranger, ces dernières années, des dizaines de milliers de spécialistes, faute de candidats sur place pour les emplois en question. L'heure est venue de donner à la main-d'œuvre résidant en Suisse les qualifications nécessaires, pour qu'à l'avenir elle satisfasse mieux aux exigences de qualité du marché du travail.

**Cours de langue.** Les collaborateurs/trices aux connaissances linguistiques lacunaires (ce ne sont pas seulement des migrants du Sud!) doivent bénéficier aujourd'hui de cours de langue financés et de la décharge de travail nécessaire. Nous avons déjà encouragé une telle offensive sur le terrain des langues, pour des raisons liées à l'intégration.

**Mesures de qualification professionnelle.** Les employeurs attendent ou exigent aujourd'hui, dans presque toutes les professions, des efforts de qualification allant au-delà de la formation professionnelle initiale. L'éventail va de modules de formation continue en cours d'emploi à la formation professionnelle supérieure.

L'accent devra être mis, dans les qualifications, sur le domaine des technologies liées à l'écologie. Là aussi, on pourra s'inspirer de l'offensive en faveur de la formation continue des années 1980 où, sous la houlette de l'Office fédéral des questions conjoncturelles (actuellement le SECO), 10 000 professionnels de la construction, techniciens ou ingénieurs avaient suivi une formation financée par des subventions fédérales. Il faut renouveler l'expérience, quand plus personne ne doute qu'il s'agit d'un secteur d'avenir.

L'**assurance-chômage** prévoit déjà le recours à des «mesures relatives au marché du travail», à hauteur de 610 millions de francs, pour financer des mesures de formation, notamment en période de réduction de l'horaire de travail (chômage partiel). Si ce montant devait s'avérer insuffisant, il faudra le revoir à la hausse.

Dans divers domaines, des **fonds de formation de branche** gérés en partie par les partenaires sociaux sont prévus pour financer des mesures de formation. L'heure est venue d'utiliser systématiquement ces moyens. De son côté, l'assurance-chômage devra soutenir de telles mesures en évitant de lourdes formalités administratives.

De nombreux **cantons** ont mis en place ces dernières années, dans leur loi d'introduction sur la formation professionnelle et continue, des possibilités de financement de la formation continue. Or il faut absolument que les cantons exploitent rapidement de façon complète les possibilités existantes. Dans les cantons où elles n'existent pas encore, il faudra débloquer dans les meilleurs délais les moyens nécessaires.

**La Confédération** doit là encore accroître son engagement financier. Le Conseil fédéral estime à 140 millions les dépenses actuelles des collectivités publiques (Confédération et cantons). Cette somme devra au moins être doublée.

En dernier lieu, **les employeurs** ont aussi leur mot à dire dans la formation continue sur le lieu de travail; il s'agit de profiter au mieux des heures accumulées durant la haute conjoncture que l'on peut récupérer maintenant.

Pour secouer tous ces acteurs, il faudrait prévoir une impulsion centrale que seule la Confédération est en mesure de donner, avec un **programme d'impulsion destiné à une offensive nationale en faveur de la formation continue.**

Nos exigences d'aujourd'hui – comme le montre l'analyse du KOF – ne sont pas un «feu de paille». Il n'est pas non plus «prématuré» d'agir et il faudrait sans tarder mettre en œuvre un tel programme. Car la crise s'aggrave aujourd'hui très rapidement et les impulsions pour la combattre devront agir en 2009 et en 2010. En outre, les personnes qui affirment aujourd'hui qu'un tel programme est «prématuré» sont les mêmes qui disent et répètent que de tels programmes viennent toujours trop tard et n'ont donc aucun effet.